

# Pays de Monts et Barrages

LA CROISILLE-SUR-BRIANCE

## 3<sup>e</sup> Age : pour un lien social et une place aux retraités



Ils ont réélu Viviane Ruchaud à la présidence du club.

**Une trentaine de personnes ont été accueillies chaleureusement par Viviane Ruchaud la présidente du club de Croisille 3e Age pour l'assemblée générale en présence de M. le Maire.**

Créer un lien social et donner une place aux retraités dans la société et la commune sont les deux principaux objectifs, avec des opportunités de trouver son plaisir et le partager avec d'autres adhérents : des réunions mensuelles avec jeux de société, des goûters, ainsi qu'un repas des adhérents tous les trois mois et des sorties comme celle

du mois d'avril avec le spectacle de «la Romance de Paris» à Feytiat. La générosité du bureau et des bénévoles ainsi que la qualité de la gestion du budget de l'année passée ont suscité les applaudissements des adhérents. Pour 2018, Viviane Ruchaud a été réélue comme présidente, Raymonde Pòumelle comme secrétaire et Laetitia Buge comme trésorière. L'après-midi s'est terminée par des jeux et par la galettes des Rois avec du chocolat chaud pour les uns ou arrosée de cidre pour les autres, ce qui a amplifié la bonne humeur de chacun.

### ● EN BREF

#### **BUJALEUF**

##### **Comité d'animation**

L'assemblée générale du comité d'animation aura lieu ce samedi 3 février à 18 h à la salle Gorceix (à gauche de l'église).

Voeux de la présidente ; rapport financier ; rapport moral ; renouvellement du CA et du bureau ; questions diverses ; programme 2018.

LE CHATENE

## A l'AS entre



L'Association garde du patrimoine de la commune du Dognon (ASCD) a tenu son assemblée générale ordinaire le 13 janvier à la salle polyvalente de la commune.

Le président, René..., a ouvert la séance et remercié les personnes de leur présence, notamment celle de M. le Maire, deuxième adjoint. A l'aide d'un diaporama, il a fait une présentation moral et du bilan de l'année 2017 :

#### **Appel aux dons :**

Présentation d'un dossier concernant la délivrance pour une déduction fiscale dans le cadre du soutien financier à la commune concernant :

- 1 - La restauration de son cadre de «l'Aménagement Mages».
- 2 - La restauration des travaux latéraux du chœur.
- 3 - L'aménagement de...

Dans ces trois cas les adhérents n'ont pas souhaité la participation de l'association.

Lors de la sortie de...